

UN GROUPE DES PROPRIÉTAIRES DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC DEMANDENT DES COMPTES

19 novembre 2009

L'Association démocratique des retraités redemande une enquête du **Vérificateur général du Québec** sur la gestion de la CDPQ et ça presse.

Le départ annoncé de Richard Guay de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) avec un boni de près de 1 million de dollars est une autre illustration ultime d'un besoin d'enquête sur la gestion bancaire de cet organisme. La confiance des propriétaires de la CDPQ a besoin d'être restaurée.

Les véritables propriétaires de la Caisse demandent des comptes.

Ce sont :

1. Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) (33,2 %)¹
 - **Ce sont les 1 280 440 participants**², retraités et employés des secteurs public et parapublic cotisants à la CARRA;
2. Régie des rentes du Québec (21,9 %)
 - **Ce sont** les cotisations de près de **4 millions de travailleurs** québécois;
3. Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) (21,7 %)
 - **C'est une part** de la **dette du gouvernement** à l'égard de ses employés et de ses retraités;
4. Commission de la construction du Québec (CCQ) (8,2 %)
 - **C'est la part de plus de 450 000 travailleurs et retraités de la construction** du Québec;
5. Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) (7,5 %)
 - **Ce sont les fonds de 4 millions de travailleurs** québécois pour leur assurer une garantie financière en cas d'accident ou de maladie industrielle;
6. Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) (4,8 %)
 - **Ce sont les fonds des millions de conducteurs et propriétaires** d'automobiles au Québec.

L'argent déposé à la CDPQ n'est pas celui des taxes de toutes sortes, c'est celui des cotisants qu'on a confié à un fiduciaire qu'est la CDPQ.

¹ Les pourcentages entre parenthèses sont ceux de l'année 2008 fournis par la CDPQ (Rens. add. aux états financiers p.63)

² Source rapport annuel 2008 de la CARRA (p. 17)

Les cotisants en ont assez

Nous, les cotisants, en avons assez. Nous voulons :

- comprendre pourquoi la Caisse a enregistré une perte record de 40 milliards de dollars en 2008 ;
- savoir qui étaient les vendeurs des PCAA qui ont coûté si cher aux cotisants (et non seulement le nom de l'intermédiaire qui a conclu les transactions) ;
- découvrir l'effet bonis aux rendements injustifiés et injustifiables qu'ont touchés les gestionnaires de cette catastrophe ?
- connaître la nature et le niveau des bonis accordés aux gestionnaires lors de leur départ de la Caisse ;
- savoir combien d'autres parachutes dorés seront déployés au cours des prochaines années ;
- savoir qui ose approuver toutes ces primes de départ faramineuses, ainsi que toutes ces primes au rendement et quelles sont les motivations profondes de ces pseudo décideurs qui approuvent ces primes ;
- un stop à l'arrogance des dirigeants de la CDPQ qui se font octroyer par contrat des rampes de lancement monétaires leur garantissant des parachutes dorés à leur départ de la Caisse.

Que le Vérificateur général du Québec, vienne au secours des propriétaires de la CDPO

Assez, c'est assez. Le départ annoncé de Richard Guay qui toucherait un million de dollars est une autre illustration qu'un grand ménage doit être fait à la Caisse. Les surprises de cette nature nous abasourdissent, nous renversent et nous choquent. Il est temps que l'on regarde vers le haut de la pyramide et non seulement vers les retraités et le petit peuple. Le gouvernement doit agir dès maintenant. Il est le seul à pouvoir autoriser une enquête du Vérificateur général malgré le fait qu'il ne soit propriétaire de rien à la Caisse. Alors, qu'il gouverne.

Monsieur Charest doit lui aussi signer la lettre ci-jointe en annexe demandant l'intervention du Vérificateur général du Québec. **Il ne manque que sa signature** sur cette lettre car, madame Pauline Marois, Chef de l'Opposition officielle, madame Sylvie Roy chef du deuxième groupe de l'Opposition et monsieur Amir Khadir député de Mercier l'ont déjà signée.

Rodrigue Dubé,
Président de l'ADR

ANNEXE 1

Les signataires de ce communiqué

ANNEXE 2

Lettre des 3 partis d'opposition à l'Assemblée nationale qui demandent l'intervention du Vérificateur général. Il ne manque que la signature du Premier ministre

19 novembre 2009

Les signataires du communiqué :

UN GROUPE DES PROPRIÉTAIRES DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC DEMANDENT DES COMPTES

- Rémi Beaulieu, **cadre intermédiaire à la Sécurité du revenu et Emploi Québec**, retraité (Boucherville)
- Louise **Boies**, enseignante retraitée, (Québec)
- Ronald **Carré**, économiste, retraité, (Québec)
- Aline **Couillard**, enseignante retraitée, (St-Hyacinthe)
- Rodrigue **Dubé**, président de la Régie du Logement, retraité, (Longueuil)
- Marie-Thérèse **Échelard**, directrice d'école retraitée, (Ste-Thérèse)
- Régis **Échelard**, administrateur des données, analyste en informatique à la SAQ, retraité, (Ste-Thérèse)
- Michel **Gareau**, vérificateur interne à Loto Québec retraité, (Boucherville)
- Michel **Gilbert**, administrateur retraité, (St-Hyacinthe)
- Robert **Lapierre**, vice-président du Syndicat de la fonction publique du Québec retraité, (St-Basile-Le-Grand)
- Mireille **Lebeau**, chef de programme en milieu hospitalier, retraitée, (Ste-Julie)
- Normand **Massé**, technicien en milieu hospitalier retraité, (Granby)
- Gaétan **Morneau**, administrateur au niveau collégial retraité, (Boucherville)
- Marc **Paradis**, ingénieur, directeur de la construction au Ministère de la santé et des services sociaux, retraité, (Québec)
- Huguette **Portugais**, retraitée, administration scolaire, (Longueuil)
- Gilles **Presseault**, Secrétaire général dans une commission scolaire, retraité, (Châteauguay)
- Rosaire **Quévillon**, directeur d'école retraité, (Saint-Jean-sur-Richelieu)
- Louise **Racine**, enseignante retraitée, (Granby)
- Michel **Sawyer**, président du Syndicat de la fonction publique du Québec, retraité, (Québec)

ANNEXE 2



Québec, le 29 mai 2009

Monsieur Renaud Lachance
Vérificateur général du Québec
750, boulevard Charest Est, bureau 300
Québec (Québec) G1K 9J6

Monsieur le Vérificateur général,

La Caisse de dépôt et placement du Québec a enregistré des pertes historiques de 39,8 milliards \$ pour l'année financière 2008. Malgré la crise qui affecte toutes les institutions financières, il existe un écart de 6,6 % ou 10,5 milliards \$ entre le rendement de la Caisse et les indices de référence.

L'Assemblée nationale s'est donné un mandat en mars dernier pour connaître les causes de ces pertes et de cet écart. Toutefois, au terme de cette commission, les membres de l'Assemblée sont forcés de constater que toute la lumière n'a pu être faite, les députés n'ayant pas eu accès à tous les documents pertinents ni entendu certains témoignages-clés.


Aussi, nous vous donnons le mandat de procéder à une vérification générale et complète des circonstances ayant conduit la Caisse de dépôt et placement du Québec à présenter, pour l'année 2008, 39,8 milliards \$ de pertes. Cette vérification devra analyser le processus décisionnel et les stratégies financières, et ce, à tous les niveaux. À terme, cette vérification permettra de comprendre les causes de ces pertes historiques et de prendre les mesures nécessaires pour qu'une telle situation ne se reproduise plus.

Nous souhaitons que votre rapport soit déposé à l'Assemblée nationale dans les meilleurs délais.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Vérificateur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean Charest
Premier ministre du Québec


Sylvie Roy
Chef du deuxième groupe d'opposition


Pauline Marois
Chef de l'opposition officielle


Amir Khadir
Député de Mercier

Hôtel du Parlement
Québec (Québec)
G1A 1A4